

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **L'EPFL et l'Etat de Vaud entérinent leur collaboration**

**Une convention-cadre a été signée le 20 septembre entre l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et le canton de Vaud par l'intermédiaire de son Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Ce document reflète une collaboration déjà fructueuse entre les institutions et concrétise les ambitions et les volontés communes d'avancer, ensemble, face aux nombreux défis proposés par la numérisation de la société. Il donne également un cadre à la coopération déjà en place sur l'éducation numérique en phase pilote dans le canton.**

Une convention-cadre de collaboration en éducation a été signée le 20 septembre 2019 pour l'EPFL par son président Martin Vetterli et pour le Conseil d'Etat par Cesla Amarelle, cheffe du DFJC. Elle fixe les modalités et les domaines de collaboration entre le Canton et l'Ecole afin de faciliter et de concrétiser des projets spécifiques en lien avec l'éducation numérique et l'innovation pédagogique dans les domaines de compétences de l'EPFL.

Un des objectifs majeurs consiste à faire bénéficier la formation vaudoise dans son ensemble des expertises de l'EPFL notamment via son centre dédié aux sciences de l'éducation (LEARN). Cela permettra aux enseignants de tous les degrés d'acquérir des compétences pour répondre à la transition numérique de notre société. Leurs élèves pourront ainsi développer avec eux leurs compétences en science informatique, leurs usages des outils numériques et mieux saisir les enjeux de cette transition. La mise à niveau des enseignants est également formalisée dans cette convention pour répondre à la directive de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) concernant l'introduction de l'informatique en Ecole de maturité en tant que discipline obligatoire dès 2022.

#### **De nombreux domaines de collaboration**

Cette convention va au-delà des avancées de l'éducation numérique dans l'école vaudoise. L'organisation de nombreuses activités dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (MINT), notamment dans le cadre du programme PLUS, ou encore les cours de mathématiques

renforcées font aussi partie des collaborations qui seront consolidées. Les perspectives de coopération seront appelées à être renforcées en matière de recherche, de développement et de mise à disposition d'outils et de plateformes de cours en ligne ouverts à tous (MOOC) ou encore de solutions numériques contre le cyberharcèlement. De manière générale, cette collaboration doit aussi permettre d'éveiller l'intérêt des élèves et plus particulièrement des filles pour les formations scientifiques.

L'EPFL salue la collaboration avec un Canton pionnier et dynamique qui lui permet de mettre ses compétences en sciences de l'éducation au profit de l'ensemble du système de formation obligatoire et postobligatoire. Mais aussi d'échanger avec les acteurs du milieu éducatif afin de développer et expérimenter de nouvelles méthodes d'apprentissage, pour ensuite analyser leur impact et proposer des pratiques éducatives novatrices.

### Une collaboration fructueuse se renforce

La signature de cette convention renouvelable qui porte sur quatre ans a été l'occasion pour les deux parties de souligner leur excellente collaboration et de féliciter les personnes et entités flexibles et ouvertes qui la mettent en œuvre. Cette collaboration permet à l'EPFL de concrétiser un partenariat précurseur et à l'Etat de Vaud de bénéficier de compétences uniques au niveau national.

EPFL - Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 octobre 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

EPFL, Martin Vetterli, président

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**